

Procès-Verbal de l'assemblée ordinaire de l'Ensemble musical des usines Bobst

(couvrant l'année 2014)

Date : **Vendredi 6 mars 2015 à 19h30**

Lieu : **Local de répétition, bâtiment G01 Bobst Mex**

Ordre du jour :

1. Appel (selon liste des présences)
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2014
3. Admissions / démissions
4. Rapports :
 - du président
 - du caissier
 - des vérificatrices des comptes
 - du chef du matériel
 - du secrétaire (site web)
 - du président de la commission musicale
 - du directeur musical
5. Remise des récompenses
6. Nominations statutaires
7. Divers :
 - Propositions du comité
 - Propositions individuelles

1. Appel

Le président Michel Maradan ouvre l'assemblée générale à 19h50 et souhaite une cordiale bienvenue à toutes et à tous.

Après comptage des présences et la liste de présences signée, l'assemblée est reconnue valable conformément aux statuts :

<i>Total membres actifs</i>	21 (+ le directeur)
<i>Quorum :</i>	2/3 des membres actifs = 14 musiciens
Membres présents	16
Excusés pour divers motifs :	Céline Pilloud René Metzger Pascal Steimer Robert Margot Ben Briggs

Tacitement, le directeur Carlos Baumann, à voix consultative, est excusé.

Le président remercie les membres présents et déclare l'assemblée ouverte valablement.

2. *Approbation du procès-verbal du 14 mars 2014*

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du vendredi **14 mars 2014** a été remis à chaque membre actif courant **mi-octobre 2014**. Le document peut être téléchargé sur le site de l'Emub. Un courriel de rappel a été renvoyé en février 2015.

Aucune remarque n'étant formulée au sujet du procès-verbal de l'assemblée générale de 2014, celui-ci est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

3. *Admissions / démissions*

Démission 2014 : Aucune démission

Admission 2014 : Jean-Phillipe Buffat, 7 Octobre 2014, trombone, est applaudi chaleureusement et nommé membre à part entière à l'AG 2015.

Mario Conod, 25 novembre 2014, sousaphone, est applaudi chaleureusement et nommé membre à part entière à l'AG 2015.

Congés 2015 : La lettre de Céline Pilloud est lue, dans laquelle elle demande congé jusqu'à la fin de juin 2015 pour raison de reprise de ses études. La demande est approuvée à main levée à l'unanimité, avec des chaleureux vœux de l'assemblée pour son plein succès.

4. *Rapports*

4.1 Rapport du président

Michel Maradan nous lit son rapport, **ANNEXE 1**. L'accent est mis particulièrement sur :

- le dynamique positif de l'ensemble dans cette période « après CD »
- la situation potentiellement durable concernant notre local de répétition
- un appel aux membres de procéder à la recherche de concerts
- remerciements au comité, à la commission musicale et à R. Margot, archiviste.

4.2 Rapport du caissier

Jacques Ramseyer, caissier, fait distribuer la feuille des « Pertes et profits », **ANNEXE 2**, et présente les comptes pour la période du 01.01.2014 au 31.12.2014 :

- 2014 présent un bénéfice de CHF 1'599.50
- Il note que, bien que raisonnablement stable, les finances « manquent du punch »

De chaleureux remerciements sont adressés à Jacques pour la tenue des comptes.

4.3 Rapport de la commission de vérification des comptes

Florence Fivaz et Jean-Pierre Matile ont officié comme vérificatrices des comptes. Jean-Pierre donne lecture du rapport, **ANNEXE 3**.

L'assemblée approuve les comptes 2014 à mains levées et donne décharge au caissier et au comité.

4.4 Rapport du responsable du matériel

En l'absence de Ben Briggs, le président donne lecture de son rapport, **ANNEXE 4**.
Le déménagement de local a permis le tri des archives, mais autrement rien à signaler.
Plus d'informations sur l'Annexe 4.

De chaleureux remerciements sont adressés à Ben pour sa disponibilité et services rendus.

4.5 Uniformes

Jean-Pierre Cedraschi nous informe de l'inventaire des uniformes, **ANNEXE 5**

Le stock de tissu permettrait la confection de 7 à 8 vestes et 5 à 6 chemises.

4.6 Rapport du président de la commission musicale (CM)

Cédric Jaquet donne lecture de son rapport, **ANNEXE 6**

Il met l'accent sur la disponibilité de notre CD et la réalisation des nouveaux morceaux récemment proposés par la commission. Il note que la sélection se penche sur un son plus moderne, latine et jazzy, mais cette sélection est limité aux morceaux pas trop difficiles et par l'instrumentation.

Michel Maradan remercie la commission de son travail et encourage tous les membres de exprimer leurs suggestions ou préférences de style.

4.7 Rapport du Directeur

Le président donne lecture du rapport du 12.03.2014 du directeur, Carlos Baumann, **ANNEXE 7**

- Il exprime sa satisfaction du progrès de l'ensemble ainsi que sa confiance pour l'avenir.
- Il profite du rapport pour faire quelques observations, terminant avec le souhait de réfléchir sur un nouveau projet, sans doute moins ambitieux que le CD, mais qui donnerait l'occasion de « resserrer les rangs » peut-être un week-end de voyage musicale durant lequel l'EMUB partirait à la rencontre d'une autre formation musicale ?

Le président souligne particulièrement le travail de qualité effectué par directeur et remercie vivement Carlos Baumann de tous les efforts effectués pour finaliser l'enregistrement.

4.8 Rapport du Secrétaire sur le Site Internet

Fred Fenter lit son rapport (**Annexe 8**), nous informant du travail effectué avec Robert Margot de la migration du site web sur un nouveau plateforme, plus performante et facile à garder à jour. Il reste ouvert à toute proposition d'amélioration au niveau graphique ou concernant le contenu.

5. Remises des récompenses

Pour moins de 6 absences durant l'année, une récompense est remise sous forme de deux bouteilles vin d'une valeur approx. de CHF 25.-

5.1 Programme d'activités 2013

Pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013= 63 services

Pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2013= 41 services

Repartis comme suit :

	2013	2014
Répétitions	38	30
Partielles	14 (2xtrombones, 2xsaxes, 3xtrompettes)	4
Services Bobst	3 (AG actionnaires, inauguration, concert fin d'année)	2 (AG actionnaires, concert fin d'année)
Concerts	4	4
Séminaire	1	0
AG Emub	1	1
Enregistrement	2	0
TOTAL	63	41

5.2 En 2014, 14 membres (y compris le directeur musical) ont manqué moins de 6 services: (10 en 2013)

Distribution des récompenses :

2 bouteilles à chaque musicienne et musicien avec 5 et moins d'absences, selon la liste de Bernard HENNY.

Le président du comité, Michel Maradan exprime ses félicitations aux membres récompensés, remarquant que le nombre est en augmentation par rapport à l'année dernière. Il félicite et remercie vivement Bernard Henny pour la tenue scrupuleuse de la liste des présences/absences.

Michel Maradan rappelle qu'il est nécessaire d'arriver aux répétitions avec la marge nécessaire pour préparer son instrument pour que la répétition puisse commencer à 19h45 si possible.

5.3	<u>Ancienneté</u>	5 ans	Ben Briggs	(carte + 2 bouteilles)
		5 ans	Céline Pilloud	(carte + 2 bouteilles)
		20 ans	Florence Fivaz	(carte + 6 bouteilles)

Michel Maradan annonce que, pour les 55 ans de l'EMUB, Jean-Pierre Cedraschi reçoit une petite croisière gastronomique sur le Leman à partager avec son épouse.

5.4 Récompenses diverses :

A) Ben Briggs a remis 2 bouteilles de vin à MM. Marcel Egle de Bobst pour le remercier de ses services en 2014. Le président du comité souligne que Ben a la responsabilité de gérer les récompenses envers les employés de Bobst.

B) Deux bouteilles à Robert Margot pour le gros travail de archiviste de l'automne passé.

C) Deux bouteilles à Fred Fenter pour la révision du site internet.

6. Nominations statutaires

6.1 Election du comité

Conformément aux statuts, le comité est formé du président et de quatre membres nommés par l'assemblée générale pour une année et immédiatement rééligibles.

A part le président, qui est nommé par l'assemblée générale, le comité se constitue librement.

Jean-Pierre Cedraschi, Fred Fenter, Ben Briggs sortants se représentent.

- Ces trois membres sont réélus au comité par acclamation et avec approbation unanime à mains levées de l'assemblée.

Jacques Ramseyer est démissionnaire du poste de caissier du comité. Sa décision de démission, transmise au comité lors d'une précédente réunion, est annoncée à l'assemblée par Michel Maradan. Le président au nom de l'Emub la remercie de tout son travail.

Le président a contacté Pierre-André Gaudin qui a accepté de reprendre cette charge.

- Le nouveau caissier est élu par acclamation et avec approbation unanime à mains levées de l'assemblée.

Le président est nommé séparément à la majorité relative.

- Michel Maradan se représente pour le poste et est également réélu par acclamation et avec approbation unanime à mains levées de l'assemblée.

Le comité 2015 est dès lors constitué comme suit :

Président	Michel Maradan
Vice-président	Jean-Pierre Cedraschi
Caissier	Pierre-André Gaudin
Chef matériel	Ben Briggs
Secrétaire	Fred Fenter

6.2 Election du directeur de l'Emub

Le président, Michel Maradan, propose à l'assemblée la réélection de Carlos Baumann au poste de directeur musical.

- Carlos est vivement réélu à la majorité à mains levées.

6.3 Election du sous-directeur musical

L'exercice 2015 s'écoulera sans sous-directeur musical officiellement nommé.

6.4 Election de la commission musicale (CM)

L'Avenant 1 des statuts spécifie :

« La CM se compose du directeur, du sous-directeur et de trois membres actifs. »

« Au sein de la CM, le directeur musical a le droit de vote, mais il ne peut en assumer la présidence »

« La CM désigne librement son président »

Composition actuelle de la CM :

- Cédric Jaquet président
 - Jacques Ramseyer membre
 - Barbara Buffat membre
 - Carlos Baumann directeur musical
- Michel Maradan, président du comité de l'Emub, avec voix consultative uniquement

La CM est reconduite à l'unanimité à mains levées.

6.5 Election des vérificateurs des comptes

2014	1 ^{er} vérificatrice et rapporteuse	Florence Fivaz
	2 ^{ème} vérificatrice	Jean-Pierre Matile
	Suppléant	Pierre-André Gaudin
2015	1 ^{er} vérificatrice et rapporteuse	Jean-Pierre Matile
	2 ^{ème} vérificateur	Barbara Buffat
	Suppléant	Mario Conod

L'assemblée remercie chaleureusement les membres pour leur dévouement.

7. Divers

7.1 Recherche de musiciens par l'annonce sur Anibis par Barbara Buffat : les personnes qui répondent en général ne correspondent pas aux besoins de notre Ensemble.

7.2 Le projet de révision des statuts de l'EMUB, suite au changement de raison sociale de Bobst, est rappelé. Le comité en prendra charge.

7.3 Date de la sortie de famille : une préférence pour le deuxième dimanche de septembre est retenu.

7.4 Jean-Pierre Matile exprime son regret que rien n'a été entrepris pour la parution du CD-ROM.

7.5 Jean-Pierre Matile propose une modification de notre manière de considérer la comptabilité de l'EMUB. Actuellement, nous prenons en compte seulement les mouvements financiers. Il faudrait mentionné les autres valeurs, tels que les instruments, les stock des CD-ROMS, les partitions, et d'autre matériel. Les pertes et profits devraient être plus détaillés dans le rapport pour qu'on puisse mieux juger la situation. Il faut simplifier la gestion de comptes bancaires, en fermant deux des trois. La caisse des boissons doit être laisser en auto-gestion en dehors de la comptabilité officielle.

7.6 Les assurances : Eric Giroud demande si l'EMUB est suffisamment couvert aux niveau des assurances. Michel Maradan explique que chaq'un est couvert par son assurance individuellement. Jean-Pierre demande si Bobst a contracté une assurance RC en faveur de l'Emub en couverture d'éventuel sinistre pouvant survenir lors des transferts et des concerts. Michel Maradan annonce qu'il va s'en renseigner.

7.7 Recherche de concerts : Michel Maradan repete qu'un effort de la part de tous les membres serait apprécié. La discussion s'ouvre sur les possibilités de concerts en lien avec la CGN. Michel Maradan va se renseigner par rapport les possibilités à Neuchâtel ; Mario Conod propose un concert pour l'inauguration de la Vaudoise ou juste pour la location pour une soirée; D'autre cadres sont propose : Piscine d'Aubonne, Fête de Marronnier de Nyon (Cédric Jaquet) ; Fête de la tulipe à Morges (Fred Fenter). Michel Maradan rappelle à tous les membres l'intérêt de rester vigilant et de prospecter dans nos entourages.

Aucun autre point ou proposition individuelle n'étant formulé, le président, Michel Maradan, remercie tout un chacun pour sa présence et son écoute active et lève la séance à 21h50.

Le repas préparé par Christian est servi à l'issue de l'AG, à la satisfaction de toutes et tous de pouvoir prolonger la soirée de la façon la plus conviviale qui soit.

Pour l'Emub, la secrétaire
Fred Fenter
Août 2015